

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 42

Artikel: La maison de l'Aveugle : [suite]
Autor: Moret, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Caves de la Banque de France.

Rien n'a été négligé pour protéger contre toute attaque les vastes constructions souterraines où la Banque de France met ses valeurs en sûreté. La mine elle-même serait impuissante contre les épais-murailles qui les enveloppent, et où le granit, le fer et le ciment le plus dur sont combinés avec une merveilleuse habileté. Quant à leurs dispositions intérieures, et à la manière dont on y descend, voici des renseignements très curieux, donnés par Larousse, et qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs.

Dès qu'on a descendu les premières marches qui conduisent à l'entrée des caves, on se trouve devant une porte en fer à trois clefs, dont l'une est dans les mains du gouverneur, une autre dans celles du caissier, et la troisième dans les mains d'un censeur : cette porte du jardin des Hespérides ne peut donc être ouverte que par la coopération de ces trois fonctionnaires. Cette porte, une fois ouverte, on aperçoit la caisse du service ordinaire, qui suffit pour les opérations courantes. Cette caisse est un meuble terrible ; tout y est matière à secrets, et si vous n'êtes pas au courant de son mécanisme, il suffit que vous la touchiez pour entendre tout un carillon de sonneries étourdissantes.

Après ce premier compartiment, une autre porte, qui ne s'ouvre, bien entendu, qu'en présence des trois graves personnages désignés plus haut, donne entrée dans la serre. La serre est un emplacement circulaire, où l'on enferme, dans des compartiments séparés, les titres, les obligations, les traités importants, les pierres précieuses ; car on sait que la Banque, indépendamment de ses avances sur dépôt de titres, reçoit encore, comme dépôt volontaire, des titres, des effets publics, nationaux et étrangers, actions, contrats et obligations de toute espèce, lingots, monnaies d'or et d'argent, diamants et autres valeurs, moyennant un droit d'un huitième pour cent par chaque période de six mois. C'est là que le duc de Brunswick déposait son admirable collection de diamants, lorsqu'il allait en voyage.

Après la serre, viennent enfin les caves, dont l'entrée est cachée par une porte toute bardée de fer et dissimulée dans un mur. Cette porte ouverte, on se trouve devant une sorte de puits, garni d'un escalier en spirale très étroit et praticable seulement pour une personne d'un embonpoint modéré. Cet escalier est encore fermé par trois portes de fer, ayant chacune trois clefs et ne s'ouvrant, par conséquent, que pour les trois dragons du trésor.

Enfin, nous sommes à l'entrée des caves proprement dites ; descendons. L'escalier a 43 marches. Au bout, on arrive devant une dernière porte massive, à trois clefs, comme les précédentes, et, quand on l'a ouverte, on est dans les caves, qui ont un développement de 420 mètres de longueur, et où l'on peut engouffrer tout le numéraire du monde !

De chaque côté s'élèvent de hautes boîtes en fer, dont le couvercle est doublé de plomb, pour pouvoir au besoin sceller les boîtes rapidement. Les caisses portent des inscriptions. Sur l'une, on lit : lingots d'Amérique, 1861, 3 millions. Sur une autre :

pièces de 20 francs, frappées en 1859, 2 millions. Sur une troisième : écus de 5 francs, années 1857 et 1859, 800,000 francs. Ainsi de suite, de tous côtés, jusqu'au bout.

Les caves sont construites de telle façon qu'en cas d'incendie, d'attaque, de guerre civile, elles peuvent être inondées en un instant ; et si l'eau venait à manquer, elles pourraient être infectées par des émanations méphitiques, qui ne permettraient à personne d'en approcher sans être aussitôt asphyxié.

Les phares flottants.

On construit en ce moment dans les chantiers anglais des phares flottants d'un nouveau genre, destinés à jalonner la route d'Angleterre aux Etats-Unis. Ils ont la forme d'énormes bouteilles ; ils sont en tôle et mesurent 100 mètres de hauteur.

Ils comportent un escalier intérieur, des chambres et un phare à la partie supérieure. On les amènera, flottant comme un bateau, jusqu'à l'emplacement qu'ils doivent occuper, c'est-à-dire en un point rigoureusement déterminé comme longitude et latitude. Là, on les fixera au moyen d'un poids considérable de gueuse et de fonte accroché au fond du phare par une chaîne étauçonnée à toute épreuve. Cela fait, on introduira à la partie inférieure ce que l'on appelle un *water-ballast*, c'est-à-dire une quantité d'eau progressivement et suffisamment considérable pour redresser ledit cylindre, qui parvient ainsi peu à peu à flotter dans la position verticale.

Que l'on se figure une bouteille à moitié pleine d'eau et flottant dans un baquet, et l'on aura l'image d'un phare de cette espèce, flottant dans l'océan Atlantique. Reliés aux câbles sous-marins, ils serviront à transmettre aux deux continents des renseignements météorologiques, et à donner, grâce à leurs sémaphores, des nouvelles quotidiennes aux navires qui passeront en vue.

LA MAISON DE L'AVEUGLE.

III

Il était petit jour, l'aveugle avait entendu marcher toute la nuit, il ne pouvait tenir dans son lit.

— Je vais me lever, dit-il à sa femme, je vais l'aller voir.

— Te lever, tu ne le peux pas, répondit la mère, le médecin te l'a défendu et d'ailleurs tu la dérangerais, car elle dort d'un bon sommeil depuis deux heures.

— D'un bon sommeil ! s'écria l'aveugle, elle irait donc mieux !!!

— Ne te réjouis pas trop, dit Mme Dormoy, mais il y a certainement un mieux sensible depuis hier, le médecin l'a dit.

Et le lendemain :

— Eh ! bien oui, cela continue, le mieux s'accroît, du courage, a dit le docteur en la quittant tout à l'heure.

— Du courage ?...

— Il voulait dire de l'espoir.

La pauvre femme, une fois hors de la chambre, éclata en sanglots, et se remettant vivement, courut au chevet de sa fille dont l'agonie douce et calme durait depuis le matin.

Elle arriva à temps pour recevoir le dernier souffle de la mourante, elle colla ses lèvres brûlantes sur le front glacé de la morte, puis s'affaissant, elle fut prise d'un grand accès de désespoir.

Une ombre, dissimulée derrière les grands rideaux blancs, se montra.

La mère eut un mouvement; comme un geste d'éloignement. La jeune fille se dressa pâle et triste.

— Je suis Lucienne.

Et le lendemain, quand les cloches sonnaient à la petite église Sainte-Marie des Batignolles, que tout le quartier ému, marchait derrière un char tout blanc et chargé de fleurs, enfermé dans sa chambre, volets clos, de par l'ordre du médecin, l'aveugle sommeillait appelant sa Lucienne, et rêvant qu'elle était guérie et qu'elle allait lui apparaître.

On n'avait pas tendu la porte de la maison de l'aveugle, devenue la maison mortuaire, les lettres de deuil n'avaient donné rendez-vous qu'à l'église.

— Il ne faut pas que l'aveugle sache que sa fille est morte, se disaient les voisins mis en partie dans le secret.

Le lendemain, l'aveugle se sentant mieux, insista pour voir sa fille.

Le père résista :

— Elle est encore bien faible.

— Je vais me trainer jusqu'à sa chambre.

— Non, elle est levée.

— Levée et elle ne vient pas !...

— Le médecin a condamné sa porte, il lui défend toute émotion.

Il attendit vingt-quatre heures encore, mais il fallut bien enfin lui obéir.

On la lui amena.

Adrienne, qu'il appela Lucienne, parut, se soutenant à peine, secouée, comme si la maladie eût joué de ce corps durant de longues semaines. Oh ! cette comédie de la mort, il fallait la poursuivre jusqu'au bout, par bonheur elle était facile à l'enfant atterrée et épouvantée.

Et quand, retrouvant lui-même un peu de santé et de force, le père reprit ses promenades, au bras de sa fille, les voisins le saluaient en souriant, et les plus osés le félicitaient du rétablissement de celle-ci.

— Oui, oui, répondait-il, elle va bien à présent, la voilà sauvée, nous nous sommes retrouvés.

Le plus singulier est que si les uns et les autres eussent voulu préciser, ne sachant pas au juste, même ceux qui avaient eu vent de la disparition d'une des filles de la maison paternelle, ils eussent été embarrassés d'affirmer laquelle des deux était morte, quelle était celle des deux qui restait, et comment celle-là il fallait l'appeler.

— Lucienne, dit un jour le père à une brave femme qui hésitait.

— Ah ! Mlle Lucienne, reprit celle-ci très sincère et qui dit partout : il paraît que c'est Mlle Adrienne qui est morte, celle qui ne valait rien.

Oh ! les longues et belles promenades pour l'aveugle qui avait retrouvé sa Lucienne chérie, mais cruelles souvent pour Adrienne qui n'offrait au vieillard que le bras droit, ce bras qui, alors qu'elle était petite, avait été cassé et qui, on se souvient, était resté faible et douloureux.

Une fois, elle avait failli se tromper et elle en était restée pétrifiée de terreur.

Qui sait si ce seul fait n'aurait pas éveillé les soupçons du vieillard et, la supercherie découverte, c'était la honte pour elle, et pour lui la mort.

Mais non, elle n'oubliait pas son rôle, et étouffait bien

tout ce qu'elle sentait de personnel en elle pour ne rappeler que Lucienne ; et, quand le vieillard, dont les jambes venaient de plus en plus mauvaises, s'appuyait lourdement sur son bras malade, c'était en souriant qu'elle disait :

— Père, appuyez-vous plus fort.

Oh ! elle était bien Lucienne et personne n'eût songé à lui contester ce nom. Elle était arrivée à le croire elle-même, ayant fermé son cœur et le roman de sa vie, dont la première page était brûlée de ses larmes.

— Où sommes-nous ici ? dit un jour l'aveugle à sa fille : — rue des Dames.

— Pressons le pas, je n'aime pas cette rue.

— Pourquoi, dit la jeune fille dans un subit oubli du passé.

Parce qu'on m'a dit quelle l'avait habitée.

— Qui donc ?

— Comment qui ?... elle ! Adrienne.

— Ah !

Et comme la vieillesse, s'agrit quelquefois dans la douleur, le pauvre vieux se mit à se rappeler l'enfant et eut quelques mots durs à son adresse.

— Oh ! mon père ! dit-elle-ci, qui écoutait avec tristesse, ce n'est pas bien de l'attaquer ainsi, elle n'est pas là pour se défendre.

— C'est sa faute, sa place était ici pourtant.

— Non, sa place était ailleurs.

— Et comme l'aveugle étonné relevait la tête, Adrienne emportée par sa pensée, dit vivement : — Elle est morte.

— Morte, dit le vieillard avec un tremblement dans la voix.

— Oui, demandez dans le quartier.

— C'est singulier, j'en avais comme un pressentiment... Morte, répéta-t-il, effaçant d'un revers de main une larme qui s'échappait de ses yeux malades, fuyant toujours la lumière et s'entr'ouvrant à peine. Morte, c'est vrai, eh bien, ma foi, c'est un grand bonheur, l'idée de sa fin, car je ne voulais pas croire à mon pressentiment, me préoccupait souvent et me terrifiait. Nous n'en parlerons plus, n'est-ce pas ?

— Oh ! jamais, dit la pauvre fille en sanglotant, d'abord à quoi bon, puisqu'elle est morte. EUGÈNE MORET.

Nous nous empressons de nous joindre à tous nos confrères de la presse lausannoise pour attirer l'attention sur les **Concerts d'abonnement** que donnera, cet hiver, **L'ORCHESTRE DE LA VILLE ET DE BEAU-RIVAGE**, et dont le premier aura lieu le 24 courant. Le jour choisi pour ces concerts est le vendredi.

MM. Kœlla et Masset ont bien voulu offrir leur précieux concours à la commission chargée de l'élaboration des programmes et de l'engagement des artistes. Tout nous promet, au point de vue musical, une saison réussie ; aussi ne saurions-nous trop engager le public à prendre des abonnements dont les prix sont d'ailleurs fort modiques.

Il est de toute nécessité, pour notre ville, d'assurer l'existence de l'Orchestre, seule ressource artistique qui paraît vouloir nous rester cet hiver.

L. MONNET.